

Département des Alpes-de-Haute-Provence

Commune de SIGONCE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°5.3 – Annexe 3 – Servitudes d'utilité publique



Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme	Le Maire, Christian CHIAPELLA, 29/06/2015
PLU arrêté le,	PLU approuvé le,



SARL Alpicité – 14 rue Caffé – 05200 EMBRUN

Tel : 04.92.46.51.80 / Fax : 04.92.46.51.80

Mail : contact@alpicite.fr / Web : www.alpicite.fr

Contacts : Nicolas BREUILLOT / Rodolphe BOY

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Code	Nom de la servitude	Acte d'institution	Site concerné	Service à consulter
AC1	Protection des monuments historiques	Inscrit au titre des monuments historiques le 29/03/1967	Eglise	UDAP 04/ DRAC Centre administratif Romieu – rue Pasteur CS50053 04995 Digne-les-Bains Cedex
AC1	Protection des monuments historiques	Inscrit au titre des monuments historiques le 23/01/1990	Château de Bel-Air	UDAP 04/ DRAC Centre administratif Romieu – rue Pasteur CS50053 04995 Digne-les-Bains Cedex
I4	Servitude relative au transport d'énergie électrique	Art L.323-1 et suivants du code de l'énergie	Ligne aérienne 225 kv Oraison-Sisteron	RTE Centre Développement et Ingénierie Marseille 46, avenue Elsa Triolet CS 20022 13417 Marseille Cedex 08
I4	Servitude relative au transport d'énergie électrique	Art L.323-1 et suivants du code de l'énergie	Ligne aérienne 225 kv Saint-Auban-Sainte-Tulle	RTE Centre Développement et Ingénierie Marseille 46, avenue Elsa Triolet CS 20022 13417 Marseille Cedex 08
I4	Servitude relative au transport d'énergie électrique	Art L.323-1 et suivants du code de l'énergie	Ligne aérienne 63 kv La-Brillanne-Limans et Limans-Saint-Auban (2 circuits)	RTE Centre Développement et Ingénierie Marseille 46, avenue Elsa Triolet CS 20022 13417 Marseille Cedex 08
I4	Servitude relative au transport d'énergie électrique	Art L.323-1 et suivants du code de l'énergie	Ligne aérienne 63 kv Limans-Saint-Auban	RTE Centre Développement et Ingénierie Marseille 46, avenue Elsa Triolet CS 20022 13417 Marseille Cedex 08
Int1	Servitude relative à la protection des cimetières	Art. L.2223-5 et R.2223-7 du CGCT Art. R.425-13 du CU	Cimetière	Mairie

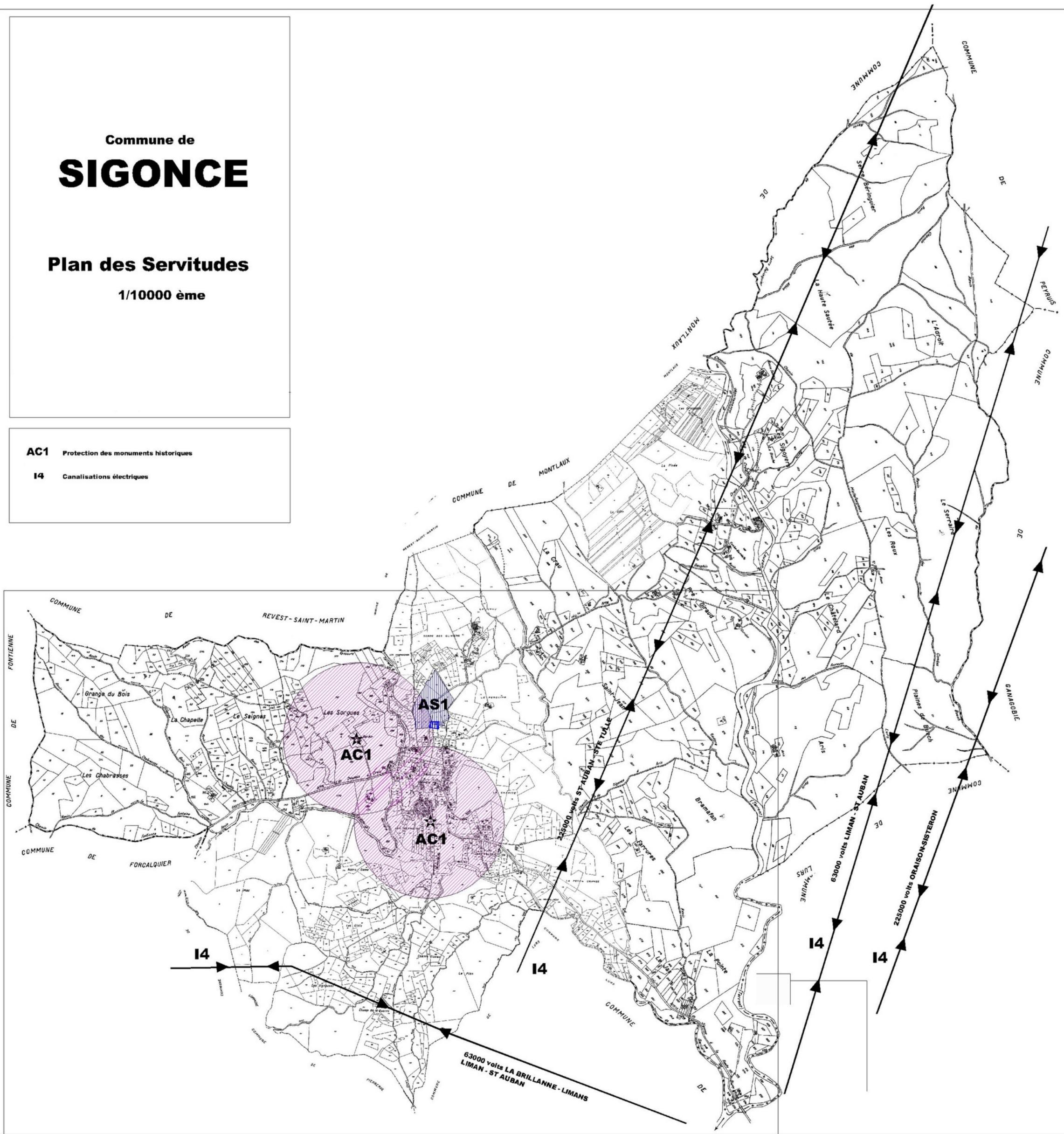
Commune de
SIGONCE

Plan des Servitudes

1/10000 ème

AC1 Protection des monuments historiques

I4 Canalisations électriques



Rte

Réseau de transport d'électricité



**OUVRAGES ELECTRIQUES
TRAVERSANT LA COMMUNE DE :**

SIGONCE



Le code couleur des symboles et des annotations indique la tension maximale d'exploitation de l'ouvrage



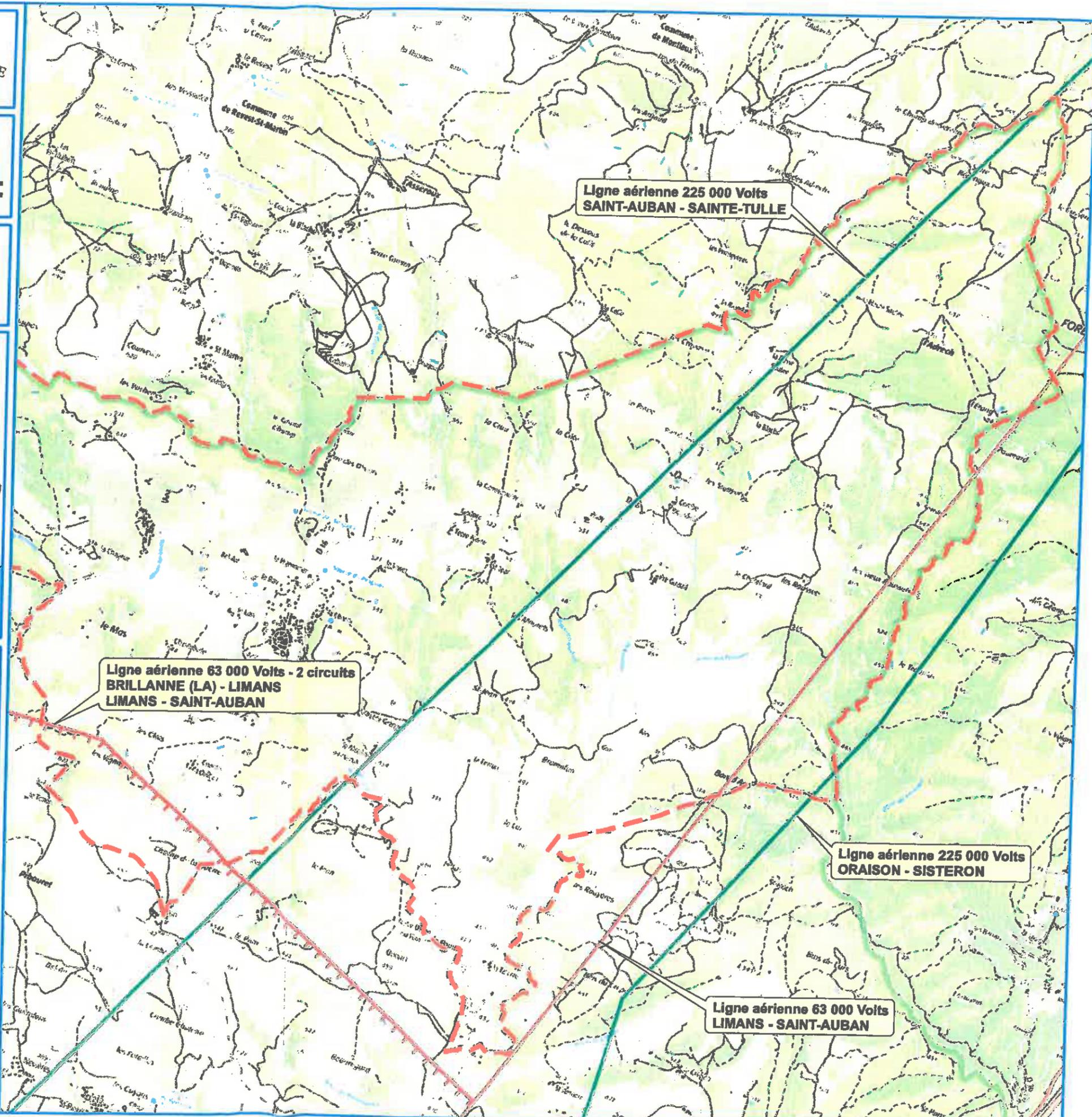
LIGNES

En exploitation

Limite communale

Nombre de circuits	Lignes aériennes	Câbles souterrains
1 circuit	—	—
2 circuits prévus, 1 circuit installé	•••••	—
2 circuits	—	—
3 circuits et plus	—	—

La couleur de la ligne porte la tension maximale de l'ouvrage, les barbules, les tensions inférieures ou égales



Dessiné : BE/ SIGEO PA

Vérifié : M. NOGUES

18/09/2015

Echelle : 1/25 000°

N° OG - SIG : SIAOICET - 1509_00 ind0
Sources : RTE BV CNER Avril 2015, IGN®